

Lauréats de Question de Pratiques

Bravo pour l'engagement à améliorer sa pratique...
cette année encore

● **Programme d'amélioration des pratiques construit autour de critères de qualité élaborés par Prescrire, Question de Pratiques repose sur une démarche réflexive associant actualisation et approfondissement des connaissances, savoir-faire pour les appliquer et savoir-être pour s'adapter à chaque patient.**

● **Bravo aux 226 Lauréats 2018 qui se sont impliqués pour mieux appréhender l'accompagnement des patients souffrant de douleurs chroniques, notamment au travers d'une gestion "sur mesure" de leur traitement médicamenteux antalgique.**



Chaque année, le programme *Question de Pratiques* propose aux soignants abonnés à *Prescrire* d'analyser leur pratique à la recherche d'améliorations sur un thème donné (a).

En 2018, 340 professionnels de santé - infirmiers, médecins, pharmaciens - ont examiné leurs stratégies de choix et de surveillance des traitements médicamenteux utilisés pour soulager des douleurs chroniques (b).

Les participants ont travaillé sur des éléments à prendre en compte pour soulager un patient souffrant de douleurs chroniques, tels que : la dimension subjective de la douleur, l'existence d'une interrelation entre la douleur et des manifestations d'anxiété et de dépression, les risques associés à certains traitements médicamenteux, notamment usages détournés ou dépendances, les éventuelles difficultés de communication au sein de la relation soignant-patient, etc.

Dans l'Atelier-forum, durant les 8 mois du programme, les participants ont exploré ensemble de nombreux aspects de l'accompagnement d'un patient souffrant de douleurs chroniques, notamment : l'intrication de la douleur chronique et des souffrances psychiques, l'intérêt relatif des outils d'évaluation de la douleur, les diverses approches non médicamenteuses, l'implication du patient dans la gestion de son traitement et la coopération entre soignants.

Les résultats d'une comparaison des pratiques déclarées en début et en fin de programme montrent le maintien d'une bonne connaissance de la douleur et de la situation clinique des patients, ainsi qu'une nette amélioration des informations transmises aux patients. Ce fut notamment le cas des risques d'effets indésirables et d'usage problématique des traitements antalgiques. L'information des patients

sur le maintien possible d'un certain niveau de douleur et la possibilité d'un auto-ajustement de leur traitement a aussi progressé au cours de la session.

Bravo aux 226 Lauréats de cette session 2018. Comme chaque année, *Prescrire* publie en libre accès sur le site www.prescrire.org, la liste des Lauréats du programme *Question de Pratiques*.

La prochaine session de ce programme débute le 1^{er} mars 2019. Le thème proposé pour la session 2019 est "Personnes âgées : sobriété médicamenteuse". L'objectif de cette nouvelle session est d'inciter les soignants à mettre en place une démarche d'analyse systématique des traitements médicamenteux pris, avec les patients, leur entourage, et les autres professionnels de santé impliqués dans les soins.

©Prescrire

a- Ce programme est aussi accessible aux abonnés à la revue *Compétence 4 - pratique infirmière et médicaments*.

b- En France, ce programme est conçu pour permettre la validation de l'obligation de Développement Professionnel pour les infirmiers, les médecins et les pharmaciens.

Bravo aux 139 Lauréats de Médicaments en Questions



Depuis fin 2014, le programme *Médicaments en Questions* propose aux abonnés à *Prescrire* de travailler à l'amélioration de leurs pratiques professionnelles, en termes d'effets nocifs des médicaments. Il s'agit de mieux prendre en

compte ces effets et mieux y faire face, dans le but de contribuer à les réduire. Ce programme consiste à :

- analyser sa pratique professionnelle par le biais de formulaires,
- échanger avec d'autres professionnels de santé sur un forum en ligne,
- notifier des effets indésirables auprès du système public de pharmacovigilance,
- actualiser et approfondir ses connaissances en lisant régulièrement *Prescrire* et en participant au *Test de Lecture mensuel*.

Ayant validé l'ensemble des activités du programme au cours de la session 2017-2018, **139** participants sont **Lauréats 2018 du programme Médicaments en Questions** ! Bravo ! Leur liste est publiée sur le site www.prescrire.org.

Pour en savoir plus sur *Médicaments en Questions*, rendez-vous sur le site internet formations.prescrire.org.



FORMATIONS PRESCRIRE